

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



***SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL
(SANRU)***

**DEMANDE DE COTATION POUR
ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATIRIELS ET
EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LE
COMPTE DE SANRU ASBL**

DATE LIMITE : 12 MARS 2026 à 11 heures 30'' précises (heure locale de Kinshasa)

DC N° 012/SANRU/ASBL/ADMIN/2026

FEVRIER 2026

II. Lettre de Demande de Cotation

Aux Soumissionnaires :

Réf. : DC N° 012/SANRU/ASBL/ADMIN/2026

ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

Objet : Demande de cotation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses interventions dans le domaine de la santé communautaire avec l'appui de ses divers partenaires qui l'accompagnent dans cette mission, SANRU ASBL, principal bénéficiaire qui apporte son appui au Gouvernement de la République démocratique du Congo, souhaite acquérir et installer des matériels et équipements de lutte contre l'incendie. Cette acquisition devra garantir :

- (i) Une protection efficace ;
- (ii) Une conformité réglementaire ;
- (iii) Une maintenance durable ;

A cet effet, SANRU ASBL invite les prestataires œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'incendie à soumissionner à ce marché en complétant le bordereau descriptif et quantitatif des prix et de bien vouloir nous les retourner, accompagnée des documents exigés, au plus tard **le 12 mars 2026 à 13 heures 30'' (heure de Kinshasa).**

Votre offre sera adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de SANRU asbl, sous pli fermé, avec la mention « **Demande de cotation N° 012/SANRU/ASBL/ADMIN/2026 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL** ».

Le prix du soumissionnaire retenu sera maintenu inchangé pour toute la durée du contrat. SANRU ASBL pourra faire des commandes supplémentaires suivant le besoin sur base des prix retenus.

Le présent marché est à un lot DIVISIBLE. L'évaluation des offres et l'attribution de marché se feront par item. Les offres demeureront valides pendant **90 jours**.

Le marché est exonéré des droits de taxes en République Démocratique du Congo.

Les offres devront être reliées et placées dans une enveloppe scellée et cachetée et portant le numéro et titre de la demande de cotation ainsi que le nom du soumissionnaire.

Les offres reliées saisies à l'ordinateur seront présentées de la manière suivante :

- 1) Lettre de soumission ;
- 2) Les spécifications techniques des équipements proposés ;
- 3) Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ) ;
- 4) Documents Légaux du Fournisseur
- 5) Références bancaires (intitulé, nom du propriétaire, numéro de compte, nom de la banque, code Swift, adresse de la banque, code RIB du Soumissionnaire ;

Les offres seront déposées au siège national de SANRU asbl, sise au n°149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa / Gombe. Elles seront obligatoirement accompagnées des documents prouvant de l'existence légale du fournisseur. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM » et des coordonnées bancaires. La demande de cotation, en version MS Word, peut être obtenue sur simple demande adressée à procurement@sanru.org.

L'évaluation des offres comportera les principales étapes suivantes :

- Vérification des preuves de l'existence légale des fournisseurs. Il s'agira au minimum de l'Identification Nationale, du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM », et coordonnées bancaires, **le RIB doit obligatoirement être celui du Soumissionnaire (personne morale) ;**
- L'analyse technique des seules offres qui comporteront tous les éléments administratifs ci-haut énumérés. Cette évaluation consistera à vérifier la conformité des informations techniques affichées par les soumissionnaires dans leurs offres à celles décrites et retenues dans la présente de demande de cotation (**elle s'appuiera sur les informations reprises sur la fiche technique de chaque équipement proposé**) ;
- L'analyse financière qui, elle, concernera la comparaison des coûts proposés par les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement valables.

En cas d'égalité parfaite qualité/coût, les délais de livraison affichés par les soumissionnaires permettront de les départager.

Les offres remises hors délai et celles non accompagnées des documents prouvant l'existence légale du soumissionnaire seront rejetées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Kinshasa, le 25 février 2026

Dr. Felix MINUKU KINZONZI, MPH

Directeur Exécutif

III. Bordereau Descriptif Quantitatif

(A remplir par le prestataire)

SANRU asbl

Demande de cotation N° 012/SANRU/ASBL/ADMIN/2026

ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

N°	Désignation	Quantité	P.U(\$)/HT	P.T(\$)/HT	Délais de livraison	Lieu de livraison
1	Détecteur de fumée	125				Entrepôt SANRU ASBL (Voir entrepôt AGL, ex Bollere à Limete)
2	Robinet d'incendie "RIA"	3				
3	Système d'alarme incendie "SAI"	6				
4	Extincteurs (3 modèles)	60				
5	Couverture anti-feu	15				
6	Panneaux de signalisation	90				
7	Bac à sable	12				
8	Plan d'évacuation et site de regroupement	3				
9	Trousse de premiers secours	9				

IV. Spécifications techniques recommandées

I. Détecteurs de fumée (X-Sense FS31 Kit ou équivalent)

- **Type de capteur** : Photoélectrique
- **Alimentation** : Piles CR123A (autonomie minimum de 5 ans)
- **Durée de vie du détecteur** : 10 ans
- **Niveau sonore de l'alarme** : ≥ 85 dB à 3 m
- **Norme** : EN 14604
- **Interconnexion** : Jusqu'à 24 détecteurs interconnectés (ou 50 selon hub)
– Station SBS50 : prise en charge jusqu'à 50 appareils
- **Communication radio** : 868 MHz (portée jusqu'à 500 m en espace ouvert)
- **Application mobile** : Wi-Fi 2,4 GHz

II. ROBINET D'INCENDIE ARME « RIA »

Un Robinet Incendie Armé (RIA) est un équipement fixe de première intervention, alimenté en eau en permanence, permettant une action immédiate sur un feu naissant. Il est conçu pour être utilisé par tout personnel, formé ou non.

Spécifications techniques requises :

- **Tuyau semi-rigide** : 30 m ou 50 m
- **Dévidoir** : fixe, tournant ou pivotant (selon modèle)
- **Robinet de manœuvre / vanne barrage**
- **Lance/diffuseur** : jet bâton, jet diffusé, conique (norme européenne)
- **Support mural** : robuste, parfois démontable selon les modèles

Normes applicables

- **NF EN 671-1** : Systèmes équipés de tuyaux semi-rigides
- **EN 694** : Tuyaux semi-rigides pour RIA
- **NF S 62-201** : Installation et maintenance des RIA
- **APSAD R5** : Règles d'installation et maintenance des RIA/PIA

Diamètres et performances selon modèles

Types de RIA Souhaité : RIA tournant ou pivotant

- **Dévidoir pivotant jusqu'à 180°**
- **Facilite le déroulement du tuyau**
- **Disponible en DN19, DN25, DN33, modèles inox pour l'agro-alimentaire**

Résumé technique essentiel

- **Longueurs** : 30 ou 50 m
- **Diamètres** : DN19, DN25, DN33
- **Pression min.** : $\geq 2,5$ bar
- **Débit** : 34 à 150 l/min
- **Portée** : 13 à 19 m selon diamètre
- **Normes** : NF EN 671-1, EN 694, NF S 62-201, APSAD R5



Photo à titre illustratif

Caractéristiques principales :

- **Maniabilité** : Le mécanisme pivotant permet une utilisation facilitée dans les couloirs ou les angles, évitant de plier le tuyau.
- **Installation** : Ils peuvent être fixés directement sur un mur ou sur une **potence** (pied de fixation au sol) pour une rotation à 360°.

III. SYSTÈME D'ALARME INCENDIE « SAI »

Un SAI fait partie du **Système de Sécurité Incendie (SSI)** et regroupe les dispositifs permettant

- La détection d'un début d'incendie
- La transmission de l'alarme
- La diffusion sonore/lumineuse pour évacuation
- La mise en sécurité du bâtiment (désenfumage, compartimentage, etc.)
- Commande des dispositifs de sécurité (portes coupe-feu, désenfumage, extinction...)
- Évacuation par diffusion sonore/lumineuse

IV. EXTINCTEURS : TROIS MODELES

IV.1. Extincteurs CO2 DE 5 KG

- **Type d'extincteur** : Extincteur portatif au dioxyde de carbone (CO₂)
- **Agent extincteur** : CO₂ (neige carbonique + gaz)
- **Fonctionnement** : Haute pression, ouverture instantanée
- **Conforme aux normes** :
 - NF EN 3-7 (extincteurs portatifs)
 - Directive européenne 2014/68/UE (équipements sous pression)
 - Maintenance NF S61-919
 - Agrément marine M.E.D (pour certains modèles)

IV.2. Extincteurs à eau pulvérisée DE 9L

- **Type d'extincteur** : Eau Pulvérisée (avec additif)
- **Charge nominale** : 9 litres
- **Agent extincteur** :
 - Eau + additif AFFF ou équivalent (classes A & B)
- **Mode d'action** :
 - **Refroidissement** (classe A)
 - **Étouffement / film anti-échappement des vapeurs** si additif (classe B)

IV.3. EXTINCTEUR EN POUDRE POLYVALENTE DE 9KG

Un extincteur à poudre polyvalente (ABC) est un appareil de première intervention utilisant une **poudre chimique sèche** permettant d'éteindre les feux de **classe A (solides)**, **B (liquides)** et **C (gaz)**.

Caractéristiques techniques principales

- **Agent extincteur**
 - **Poudre ABC polyvalente** (phosphate d'ammonium principalement).
- **Propulsion**
 - **Pression permanente** ou **pression auxiliaire** (cartouche CO₂ interne).
Exemple : cartouche CO₂ de 80 g, 120 g ou 150 g selon modèle.
 - Gaz propulseur possible : **Azote (N₂)**.
- **Matériaux**
 - Corps en **tôle d'acier**.
 - Revêtement anti-corrosion en **résine polyester époxy** (selon fabricants).
- **Normes**
 - **NF EN 3** (norme européenne)
 - **CE**
 - **MED (Marine)** pour les versions homologuées

V. COUVERTURE ANTI-FEU

1. Norme et finalité

- Conforme à la **norme EN 1869 : 2019**, qui précise les exigences pour les couvertures anti-feu à usage unique destinées à maîtriser les **petits feux** et pouvant être utilisées pour envelopper une personne en flammes.

2. Matériau

- **Fibre de verre** (matériau non combustible, résistant très hautes températures).
- Souvent **enduction silicone** pour réduire l'irritation et renforcer la protection thermique.

3. Dimensions standard

Les grandes dimensions sont recommandées pour couvrir une personne dont les vêtements sont en feu.

4. Caractéristiques physiques et performances

- **Matériau** : Fibre de verre tissée
- **Épaisseur typique** : ~0,5 mm (exemple Signals)
- **Résistance thermique** : Jusqu'à ~1000°C selon propriétés de la fibre de verre
- **Non conductrice de chaleur** → protège des brûlures lors du recouvrement du feu
- **Usage unique** : À jeter après utilisation, même si la détérioration semble minime.

VI. PANNEAUX D'INSTRUCTIONS & CONSIGNES INCENDIE

1. Consignes générales en cas d'incendie

1. Alerter les secours – Appeler le 118 / 112
2. Déclencher l'alarme incendie
3. Évacuation obligatoire – Suivre les issues de secours
4. Ne pas utiliser les ascenseurs en cas d'incendie
5. Garder son calme et aider les personnes en difficulté

2. Panneaux pour le matériel de lutte contre l'incendie

6. Extincteur – Localisation
7. Extincteur CO₂ – Usage sur feux électriques
8. Extincteur à eau pulvérisée – Usage classes A/B
9. Extincteur à poudre – Usage polyvalent ABC
10. RIA – Robinet d'Incendie Armé (20/30 m)
11. Couverture anti-feu – Pour petits feux / vêtements enflammés
12. Poste incendie – Matériel d'intervention

3. Panneaux de signalisation d'évacuation

13. Issue de secours → direction droite

- 14. Issue de secours ← direction gauche
- 15. Sortie de secours – Escalier descendant
- 16. Sortie de secours – Escalier montant
- 17. Parcours d'évacuation – Suivez les flèches
- 18. Point de rassemblement – En cas d'évacuation

4. Panneaux d'interdiction / danger

- 19. Interdiction de fumer – Risque d'incendie
- 20. Interdiction d'entreposer des matières inflammables
- 21. Interdiction d'obstruer les issues de secours
- 22. Interdiction d'utiliser les ascenseurs en cas de feu
- 23. Danger – Matières inflammables
- 24. Danger – Atmosphère explosive (ATEX)

5. Panneaux d'instructions spécifiques

- 25. En cas de fumée : se baisser et ramper
- 26. Fermer les portes coupe-feu lors de l'alarme
- 27. Utiliser le brise-glace pour déclencheur manuel
- 28. Procédure de manipulation d'un extincteur – P.A.S.S.
 - **P** : Pincer la goupille
 - **A** : Appuyer sur la poignée
 - **S** : S'orienter vers la base des flammes
 - **S** : Surveiller la zone

29. Zone protégée par système d'alarme incendie

30. Plan d'intervention pompier – Accès réservé

VII. BAC A SABLE + PELLES

- **Capacité réglementaire** : Généralement **100 litres** (soit 0,10 m³).
- **Matériau** : En **tôle d'acier** (souvent 10/10e) ou en **polypropylène** (PP) haute densité pour la résistance à la corrosion.
- **Coloris** : Rouge incendie (RAL 3000) pour une identification immédiate.
- **Dimensions types** : Environ 435 x 575 x 400 mm pour le bac en tôle.
- **Accessoires obligatoires** : Doit être équipé d'un couvercle (protection contre l'humidité/souillures) et d'une **pelle incendie** ou d'un **seau à fond bombé**.

VIII. PLAN D'EVACUATION

- **Format minimum** : Généralement A3 (29,7 x 42 cm),
- **Échelle** : Le dessin du bâtiment doit être réalisé à une échelle minimale de 1/250ème.
- **Orientation** : Le plan doit être orienté selon la position de l'observateur (méthode "vous êtes ici") pour permettre un repérage immédiat sans réorientation mentale.
- **Légende** : Utilisation obligatoire de symboles graphiques normalisés (norme NF EN ISO 7010) pour une compréhension universelle.

IX. TROUSSE DE PREMIER SECOURS

1. Soins spécifiques des brûlures

- **Hydrogel ou compresses de gel d'eau** : Indispensables pour refroidir la brûlure lorsque l'accès à l'eau courante est impossible.
- **Pansements gras ou stériles non adhérents** : Pour couvrir la zone sans que la matière ne colle à la plaie.
- **Sérum physiologique** : Pour rincer les yeux ou nettoyer superficiellement une zone brûlée.

2. Matériel de protection et survie

- **Couverture de survie** : Essentielle pour maintenir la température corporelle d'une victime en état de choc ou évacuée dans le froid.
- **Gants en vinyle ou nitrile** : Pour protéger le secouriste et éviter les infections.
- **Masque de poche (facultatif)** : Pour pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire en toute sécurité.

3. Matériel de soins de base

- **Ciseaux (type Jéséquel)** : Pour découper rapidement des vêtements brûlés (s'ils ne collent pas à la peau).
- **Compresses stériles et bandes extensibles** : Pour maintenir les pansements sans compression excessive.
- **Antiseptique aqueux (non coloré)** : Pour les plaies périphériques, sans masquer l'évolution de la brûlure.

V - Modèle de lettre de cotation

Date: _____

Demande de cotation N° 012/SANRU/ASBL/2026

A: *[nom et adresse du Client]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de procéder à l'acquisition de matériels et équipements de lutte contre l'incendie pour le compte de SANRU ASBL.

Conformément à la Demande de cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à fournir ces équipements selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date de clôture de dépôt des offres fixée, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de cotation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20.....

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

VI - Lettre de Marché (Contrat)

Aux termes de la consultation N° 012/SANRU/ASBL/ADMIN/2026, intervenue le 25 février 2026, il est établi ce qui suit entre :

SANRU asbl, située au n° 149 A/B du Boulevard du 30 juin dans la Commune de la Gombe dans la ville province de Kinshasa en République Démocratique du Congo à Kinshasa/Gombe, représentée par le **Dr Felix MINUKU KINZONZI, Directeur Exécutif** (ci-après désignée comme « le Client ») d'une part et ;

[REDACTED], situé au n° [REDACTED] de l'Avenue [REDACTED], Commune de [REDACTED], Ville de [REDACTED], République Démocratique du Congo, téléphone : (+ 243) (0) [REDACTED], (ci-après désigné comme «le Prestataire » d'autre part ;

ATTENDU que Client désire **acquérir et installer des matériels et équipements de lutte contre l'incendie** et a accepté une offre du Prestataire pour un montant égal à [REDACTED] (**Dollars Américains : [REDACTED]**) (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché:
 - (a) Le Bordereau Description Quantitatif, Calendrier de livraison ;
 - (b) L'Offre du Prestataire ;
 - (c) Lettre de notification d'attribution du marché adressée au Prestataire.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de livrer les **équipements**, et de remédier aux défauts et malfaçons dans les 48 heures conformément, à tous égards, aux stipulations du présent contrat.
3. Le Client convient, par la présente de payer au Prestataire de services, en contrepartie des fournitures et des services rendus, le montant y relatif, conformément aux dispositions (définitions, procédures et modalités), à savoir :
 - i. La durée du contrat est de Douze (12) mois, prenant cours à la date de signature du contrat définitif, soit du [REDACTED] au [REDACTED] 2026 et les prix unitaires, tels que repris dans l'offre de l'adjudicataire, sont invariables pendant toute la durée du contrat ;
 - ii. Les délais de livraison seront d'au plus [REDACTED] jours à dater de la réception du Bon de Commande. Dans le cas contraire, une pénalité de 0,1 % sera appliquée par jour de retard de livraison, assortie d'une résiliation du contrat en cas d'un cumul de 10 %.
 - iii. Les paiements interviendront dans les 30 jours suivant la réception de la facture et du PV de réception des fournitures repris dans le bon de commande et jugées conformes (quantité, prix et qualité) par l'Acheteur ;

Les paiements seront effectués par virement bancaire au compte du Fournisseur dont les coordonnées figurent ci-dessous :

1. Propriétaire du compte : _____ ;
2. Titre du compte : _____ ;
3. Numéro du compte : _____ ;
4. Nom de la Banque : _____ ;

5. Adresse de la banque : _____ ;
6. Code SWIFT de la banque : _____ ;
7. Code RIB de la Banque : _____ .

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont établi et signé le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jours, mois et année ci-dessus.

Fait à Kinshasa le 25 février 2026.

Signé, _____ **Dr Felix MINUKU KINZONZI,**
MPH, Directeur Exécutif (Pour SANRU)

Signé, _____ (pour le Fournisseur)

Annexe - Renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Processus d'achat No. : *[insérer le numéro processus d'achat]*

Titre du processus d'achat : *[insérer le titre du processus d'achat]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>												
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement ou Non-Applicable]</i>												
3. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>												
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>												
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>												
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>												
7. Ci-joint, la copie des originaux des documents ci-après : <i>[tiquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec les clauses 4.1 et 4.2 des IS. ☐ En cas de groupement, lettre d'intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l'alinéa 4.1 des IS. ☐ Dans le cas d'une entreprise publiques du pays du Bénéficiaire, documents établissant qu'elle est juridiquement et financièrement autonome, et administrées selon les règles du droit commercial, en conformité avec l'alinéa 4.5 des IS.												
8. Les personnes représentant notre compagnie pour ce processus d'achat et autorisées à signer les différents documents de cette offre sont les suivantes :												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom et Prénom</th> <th>Position</th> <th>Date et Signature/cachet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Nom et Prénom	Position	Date et Signature/cachet									
Nom et Prénom	Position	Date et Signature/cachet										